



**COMMUNE DE SORAL**  
**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017**

Présents :	M. Raoul FLOREZ, Président Mme Anne JAGGI, Adjointe M. Gérard FONTAINE, Adjoint
	Mme Magali BARTHASSAT, Mme Marie-Agnès DOUGOUD, Mme Céline FONTAINE, Mme Joséphine RODRIGUEZ M. Alexandre DUNAND, M. Jordane FONTAINE, M. Lory GENOUD, M. René GREPT, M. Nicolas HAFNER, M. Didier JACCARD, M. Martin STAUB
Excusés :	
Secrétaire :	M. Philippe REVILLET

M. le président ouvre la séance du Conseil municipal à 18h30 et souhaite la bienvenue à tous les membres.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Explications par le bureau d'architectes ColliNFontaine du cadre de leur contrat permettant d'obtenir l'autorisation de construire du Tea-Room et des cuisines scolaires
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 janvier 2017
3. Rapport Commission des Routes et Sécurité du 23 janvier 2017
4. Communications de l'exécutif

**1. Explications par le bureau d'architectes ColliNFontaine du cadre de leur contrat permettant d'obtenir l'autorisation de construire du Tea-Room et des cuisines scolaires**

M. Blaise Fontaine nous explique que ce projet/étude que son bureau va mener en vue d'obtenir l'autorisation de construire du Tea-Room et des cuisines scolaires a été volontairement scindé en deux, afin de palier à un éventuel recours sur un des deux projets. M. Blaise Fontaine nous informe qu'en termes de planning, la demande d'autorisation de construire devrait être déposée en septembre.

Entretemps, le bureau d'architectes viendra présenter au Conseil municipal l'état d'avancement de leur travail.

M. Didier Collin prend la parole et nous rappelle les grandes lignes du projet qui concerne l'ancien bâtiment de la voirie.

Rez-de-chaussée

Le rez-de-chaussée sera vitré, composé d'un restaurant scolaire et d'un espace polyvalent qui peut-être modulable en un ou deux espaces. En outre, un espace cuisine, ainsi qu'un bloc sanitaire seront adjoints au rez-de-chaussée.

Sous-sol

Il sera composé d'un local technique (40m<sup>2</sup>), d'un espace de rangement ou d'archives, ainsi que d'un espace polyvalent (50m<sup>2</sup>).

Mme Anne Jaggi demande si des caves sont prévues. M. Didier Collin lui répond que pour l'instant des caves ne sont pas prévues, mais qu'éventuellement l'espace d'archives / rangement pourrait faire office de caves pour les appartements.

Mme Anne Jaggi demande quelle est la surface moyenne d'une cave. M. Blaise Fontaine lui répond que cela dépend de la surface de l'appartement. Il rajoute que le sous-sol peut toutefois déborder, ce qui impliquerait des coûts supplémentaires.

Mme Marie-Agnès Dougoud demande quelle sera l'utilisation de ce local polyvalent.

M. Gérard Fontaine répond que ce local pourra être utilisé pour des expositions, des réunions entre autre, il rappelle cependant que le Conseil municipal a décidé d'un projet et que le but de la soirée n'est pas de refaire les plans.

M. Blaise Fontaine prend note de la demande de caves.

M. Lory Genoud arrive à 18h40.

1<sup>er</sup> étage

M. Didier Collin reprend la parole et nous présente le concept baptisé « Les trois maisons » qui sera composé de 3 appartements de 94m<sup>2</sup>, de type « duplex » qui se situeront au-dessus des restaurants scolaires et qui seront desservis par une grande coursive. Il rajoute que cette grande et large coursive permettra également de faire de l'ombre aux enfants qui seront au rez-de-chaussée.

M. Raoul Florez prend la parole et rappelle que le local technique servira de chauffage et qu'il faudra penser à l'aspect d'un chauffage à distance pour d'autres bâtiments communaux.

M. Didier Collin demande quels seraient les bâtiments de la commune qui seraient connectés à ce chauffage à distance.

M. Raoul Florez lui répond que cela concernerait l'école, le bâtiment de la Laiterie et éventuellement l'immeuble des Chavannes.

Mme Marie-Agnès Dougoud demande si la paroisse serait concernée.

MM. Gérard Fontaine et Florez lui répondent que cela pourrait être une éventualité.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017

M. Raoul Florez informe les architectes que ce local doit être suffisamment grand pour pouvoir chauffer tous les bâtiments qui ont été mentionnés.

M. Didier Collin demande s'il faudrait tenir compte d'éventuels futurs autres bâtiments.

M. René Grept prend la parole et demande si cela est pertinent d'imaginer chauffer des bâtiments de tiers, isolés comme des bâtiments des années soixante et se pose la question si en termes financiers cela en vaut la peine.

M. Blaise Fontaine prend la parole et nous informe qu'ils devront connaître ou analyser la qualité des bâtiments concernés.

M. René Grept estime que l'installation d'un chauffage à distance ne doit concerner que les bâtiments communaux et en aucun cas un bâtiment privé.

M. Gérard Fontaine prend la parole et estime qu'il faut voir le problème différemment, à savoir, en fonction de la place disponible, quelles sont les possibilités.

M. Blaise Fontaine propose d'étudier en premier lieu les bâtiments prioritaires, à savoir les bâtiments communaux, puis d'étendre cela en fonction de la place disponible aux bâtiments secondaires.

Il rajoute qu'il va probablement mandater un spécialiste pour faire une étude énergétique, afin de déterminer la puissance à fournir et également le type d'énergie (pompes à chaleur, pellets, gaz, etc...).

Mme Anne Jaggi demande ce qui se passerait si nous décidions de surdimensionner le chauffage pour alimenter, par exemple, la laiterie et que celle-ci décide ultérieurement de devenir indépendante énergétiquement.

M. Gérard Fontaine lui répond que si c'est le cas, nous ferons un contrat.

M. René Grept rappelle qu'en ce qui concerne la géothermie, des études ont déjà été faites et qu'à Soral une géothermie profonde n'est pas possible en raison de la nappe phréatique.

M. Didier Collin demande si, dans le projet de ce bâtiment, un ascenseur devrait être prévu. L'ensemble des membres présents estime qu'il ne faut pas prévoir d'ascenseur pour ce bâtiment.

En réponse à une question de M. Alexandre Dunand, M. Didier Collin donne dans les grandes lignes quelques détails sur le planning des prochains mois :

- Remaniement et affinement de l'avant-projet jusqu'à début mars.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017

- Après la validation de l'avant-projet, début de la partie appelée « projet de l'ouvrage » qui va encore plus dans le détail et qui devrait aller jusqu'au mois de juin.
- Suite à la validation de ce projet, puis après les vacances d'été, débutera une phase d'autorisation de construire qui durera environ un mois (août) afin de déposer le projet début septembre.

M. Alexandre Dunand demande si des démarches seront organisées par les architectes auprès du voisinage afin de les informer de ce projet.

M. Blaise Fontaine lui répond que cela n'a pas été prévu.

M. Gérard Fontaine prend la parole et nous informe que les voisins seront bien entendu informés et rappelle que des échanges de terrain ont permis de réaliser cette future construction.

M. Blaise Fontaine propose de rencontrer la commission très régulièrement, probablement une fois tous les quinze jours afin de travailler sur le projet.

Mme Marie-Agnès Dougoud demande quand concrètement les cuisines scolaires seront déplacées dans le futur bâtiment.

M. Blaise Fontaine estime que pour la rentrée 2019 cela devrait être possible.

M. Alexandre Dunand pense que le seul risque est le recours.

M. Didier Collin passe à la partie du Tea-Room :

- Il rappelle que le projet concerne essentiellement l'aménagement intérieur. Une ouverture plus ample sera prévue sur le côté de l'église afin de ne pas toucher à la façade donnant sur le préau.
- L'intérieur sera composé d'un grand « open space » d'environ 50m<sup>2</sup>, avec une zone de comptoir, une zone de présentoir, une zone de stockage, une zone pour quelques tables, ainsi qu'un petit élément bloc sanitaire-lavabo.

En réponse à une question de Mme Anne Jaggi, M. Collin lui répond qu'une cuisinette est également prévue pour de la petite restauration.

M. René Grept demande si des parkings sont prévus.

Mme Marie-Agnès Dougoud lui répond et rappelle qu'une possibilité de parking dans le bâtiment en construction à la route du Creux-de-Boisset a été évoquée.

M. René Grept lui répond qu'il ne faut pas compter dessus car tout est vendu.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017

M. Blaise Fontaine évoque le parking derrière l'église. Mme Marie-Agnès Dougoud lui répond qu'aux heures de sorties des élèves il est déjà trop petit.

M. Raoul Florez évoque éventuellement le parking de l'église et qu'il faut étudier différentes pistes.

M. Didier Collin précise que pour obtenir l'autorisation de construire des places de parking devront être prévues, à savoir entre une ou deux places par appartement.

M. Raoul Florez remercie les architectes pour leur présentation et les libère à 18h50.

### **2. Approbation du procès-verbal de la séance du 9 janvier 2017**

Après quelques précisions apportées, le procès-verbal de la séance du 9 janvier 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

### **3. Rapport Commission des Routes et Sécurité du 23 janvier 2017**

M. René GREPT prend la parole et nous dresse un compte rendu du rapport de la Commission des Routes et Sécurité du 23 janvier 2017.

#### **PV Commission de la mobilité, des routes et de la sécurité du 23 janvier 2017**

**Présents** : Anne Jaggi, Gérard Fontaine, Raoul Florez, René Grept, Didier Jaccard, Jordane Fontaine, Lory Genoud, Alexandre Dunand

**Excusé** : Martin Staub

L'ordre du jour est le suivant :

1. Délibération et choix de l'appellation de la commission
2. Élection du Président et des Vice-Présidents
3. Délibération et choix sur le principe de la présidence tournante
4. Point de situation sécurité
5. Point de situation des routes
6. Création de groupes de travail
7. Propositions individuelles

René Grept ouvre la séance à 18h30.

1. Choix du nom de la nouvelle commission après discussion :  
✓ **"Commission de la mobilité, des routes et de la sécurité"**.

## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017

- ✓ Clarification avec l'exécutif pour les rôles des adjoints responsables des sujets touchant cette nouvelle commission, mais Anne et Gérard seront sûrement présents les deux chaque fois.
2. Election de **René Grept** comme **président** de cette nouvelle commission, avec comme vice-présidents Didier Jaccard et Alexandre Dunand.
  3. Après une courte discussion, il est décidé de reporter à plus tard toute décision de présidence tournante afin d'avoir un peu de recul.
  4. Point de situation sécurité :
    - ✓ Statistiques de police : René Grept n'a malheureusement plus la possibilité de fournir directement les derniers chiffres concernant la criminalité. Il va demander au service des études stratégiques et devrait être en mesure de les présenter lors du prochain conseil.
    - ✓ Retour sur les problèmes d'inondation récurrents provenant de la route de Rougemont, notamment concernant le dernier en date du 25 octobre 2016. Gérard Fontaine est en train d'analyser la situation sur tous les angles au vu de sa complexité : commune, route cantonale et sur Viry (France). Il cherche bien à identifier les raisons de ce débordement. Aussi, il va s'assurer que cela soit bien écrit dans le cahier des charges de l'employé communal, avec si possible, un service de piquet pendant le week-end (possibilité avec les pompiers). Il va aussi voir avec Viry afin de déterminer ce qui est entrepris concernant cet entretien.
      - **Affaire à suivre**
    - ✓ Il est convenu que lors d'une prochaine séance, il serait opportun d'auditionner le capitaine des pompiers pour connaître les besoins en investissement de la compagnie, notamment un possible nouveau véhicule.
      - **Envoyer un courrier pour agencer une audition.**
  5. Point de situation des routes :
    - ✓ Raoul Florez informe la commission que la Mairie a reçu l'étude commandée à Andreas Fabjan sur la hiérarchie du réseau routier. Les membres de la commission la recevront sous peu, dès que l'exécutif aura eu le temps d'en prendre connaissance dans les détails.
    - ✓ René Grept précise qu'il s'est aussi renseigné par rapport à la hiérarchie du réseau. Il précise que vu que Soral est en réseau secondaire, la commune a une grande liberté pour l'aménagement de la route afin de limiter/ralentir le trafic.
    - ✓ René Grept initie une discussion sur l'opportunité d'installer un feu pour ralentir/cadencer les voitures à l'entrée du village. Il est précisé que la DGT a déjà donné une réponse négative concernant cette possibilité. Alexandre Dunand propose que l'on axe la demande sur l'installation d'un feu uniquement pour permettre le passage des bus TPG, ce qui semble difficilement refusable vu la difficulté rencontrée par le L et la suppression récente du nouveau bus réservé aux écoliers.

→ **Un courrier sera envoyé au TPG/DGT par Anne.**

- ✓ Discussion autour de la promesse non tenue de la fermeture des douanes.
- ✓ Alexandre Dunand donne un retour sur une séance entre John Dupraz et la DGT (David Favre, directeur général et Olivier Caumel) à laquelle il a été convié. Il précise que la discussion était ouverte, mais il lui a semblé que la DGT n'était pas parfaitement au fait du dossier. Toutefois, il a noté une volonté de leur part de trouver une solution au problème de circulation concernant Soral. En outre, la DGT craint fortement la création d'une nouvelle pénétrante, même s'il leur a été précisé qu'avec plus de 10'000 voitures par jour, Soral est déjà une pénétrante. Aussi, un tracé passant par la douane de Certoux (tracé au crayon vite fait) a été partagé, avec pour seul avantage d'être uniquement sur Suisse, mais étant complètement inadapté et inacceptable pour la France (passant par Saint-Julien, Therens et Thairy). Enfin, il est noté que la DGT ne semble pas vouloir s'avancer sur une possibilité d'un tracé transfrontalier en précisant que cela est trop politique.
- ✓ Suite à cette discussion, Alexandre Dunand propose que la commission dépose une résolution ou une motion lors du prochain Conseil municipal, afin de demander au Conseil d'Etat de bien vouloir prendre en considération un tracé passant principalement sur France. Le but étant de s'assurer que l'Etat examine aussi la possibilité d'un projet transfrontalier, en complément de ce qui leur a déjà été présenté (étude préliminaire de 2014). Il est décidé qu'il serait en effet pertinent de demander au Conseil d'Etat de statuer sur cette alternative possible.

→ **Préparation de la résolution / motion par Alexandre**

- ✓ Didier Jaccard ouvre une discussion sur l'opportunité de préparer un retour sur les mesures du Conseil d'Etat reçues par courrier, d'y demander un point de situation et d'y ajouter des éléments nouveaux. La commission est favorable à cette idée.

→ **Préparer un courrier pour l'échéance fixée à la fin mars**

- ✓ René Grept demande que l'on étudie aussi la possibilité d'une demande de financement par l'ACG pour une étude. La Mairie va approfondir le sujet, mais il est précisé que cette demande devrait intervenir dans un deuxième temps.

→ **Poser la question lors de la séance avec l'ACG prévue en février (21 ou 23)**

- ✓ Raoul Florez précise que l'exécutif a envoyé une lettre en ce début d'année afin de relancer le Conseil d'Etat sur la fermeture des douanes. Alexandre Dunand en profite pour demander à l'exécutif s'il est possible de partager avec la commission tous les contacts entrepris par la commune concernant la problématique. Il serait en effet très utile d'avoir une forme de ligne du temps résumant les actions passées et futures initiées par la commune avec réponses officielles et articles de journaux.

→ **Dès réception des courriers et dates, Alexandre Dunand regroupera et résumera ses informations**

- ✓ Discussion à propos des amendes établies sur Soral, desquelles la commune ne perçoit aucun pourcentage, contrairement à ce qui a été discuté lors d'une séance avec la police de proximité.

6. Il est décidé qu'il n'y a pas besoin de groupe de travail pour le moment vu l'engagement actuel des membres.

7. Les propositions individuelles ont été incluses dans les points 4 & 5.

**La prochaine séance est fixée au lundi 6 Mars 18h30.**

La séance est levée.

#### **4. Communications de l'exécutif**

##### **Rapport de risque de débordement des ruisseaux situés sur Viry et solutions possibles par M. Gérard Fontaine**

Suite à l'inondation chez M. H.P. Dupraz et les risques futurs éventuels, il ressort que la grille A était bouchée par de l'herbe, des branchages et une souche d'un assez grand volume.

A ce stade nous ne pouvons pas vraiment déterminer si les déchets en amont sont responsables de l'obstruction de la grille.

A noter que cette situation s'est produite lors d'une très forte pluie orageuse et durant un week-end.

Au chemin des Teppes, le ruisseau incriminé à son début est coupé perpendiculairement par un fossé qui se déverse plus loin dans le ruisseau de La Laire. La première partie de ce fossé est curé, l'autre est encombré. Le début du fossé qui nous concerne est peu profond et rempli de feuilles. Il est supposé qu'en cas de fortes pluies, celles-ci partent sur le chemin ou sont résorbées par le sol du bois. Ensuite, le ruisseau est coupé par une entrée sur un champ agricole. Plus loin, il est propre et sans branchages. En direction de Soral, le ruisseau devient plus profond. Il est coupé de nombreuses entrées de champs, qui pour la plupart, laissent passer un débit diminué dessous (cela ferait l'effet barrage que l'on nous conseille de mettre en place). Sur une distance respectable, le ruisseau est doublé de l'autre côté du chemin, puis ce 2<sup>ème</sup> ruisseau revient sur le premier. A cet endroit, quelqu'un a nettoyé les deux bords du ruisseau mais en laissant les déchets sur place. On verra plus loin que ces déchets sont en partie responsables du bouchage de la grille. Ensuite, tout en étant encore coupé deux fois par des entrées de champ, il est encombré tout le long de la lisière des arbres. Ensuite, le ruisseau tout en retrouvant sa propreté, fait deux angles droits. La dernière partie, nettoyée par Vivien, arrivant sur la grille est la plus profonde et plus propre.

##### **Rappel des faits**

Samedi 4 et dimanche 5 novembre, pluie régulière environ 3 à 4 mm en continu.



## PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017

Le ruisseau déborde en amont sur le chemin, l'eau revient ensuite dans le ruisseau. Une grande partie reste dans une cuvette creusée par le temps au bord de la route.

La grille A est bouchée par l'herbe sur 1/5 de sa hauteur (à 09h00) puis de 1/3 vers 14h00.

La grille B n'est bouchée que sur 1/10<sup>e</sup>, les déchets ne se composant que de très peu d'herbe.

### Mesures décidées

- 1) L'employé communal doit passer régulièrement pour enlever les déchets accumulés contre les grilles, ainsi que ceux qui se trouvent dans les environs immédiats et les débarrasser.
- 2) Donner des directives à l'employé pour des passages plus fréquents, surtout les jours de pluie ou de prévisions de grandes pluies.
- 3) Demander aux pompiers de prévoir une intervention préventive en cas de gros risque d'orage ou d'orage effectif le week end ou jours de fête.
- 4) Revoir le contrat d'épavage avec M. Vivien Fontaine afin que l'herbe fauchée soit aussi débarrassée.
- 5) Suite à une réunion sur place, la mairie de Viry fera le nécessaire avant mars sur les parties du ruisseau qui sont sur leurs parcelles communales. Elle enverra un courrier aux propriétaires des champs bordés par le ruisseau, si celui-ci est situé sur des parcelles privées.

A noter que ces remarques sont aussi valables pour le ruisseau descendant du chemin de la Donchère et dont le ruisseau abouti dans la grille B.

### Crédit d'étude de CHF 300'000.-- pour la réalisation du contournement routier du village de Soral

M. Raoul Florez nous informe d'un projet de loi ouvrant un crédit d'étude de CHF 300'000.-- par le Grand Conseil, concernant la réalisation d'un contournement routier pour le village de Soral. Il nous informe également qu'il participera à une séance de la Commission des travaux le mardi 7 février en compagnie de M. Gérard Fontaine et de Mme Anne Jaggi.

### Date des manifestations

M. Gérard FONTAINE distribue l'agenda annuel des manifestations aux membres du Conseil municipal et met en avant certaines dates importantes (Fête 2017, promotions etc...) pour lesquelles de l'aide sera nécessaire. Il informe également les membres présents que le 12 et

## **PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017**

13 octobre, Mme Brigitte Rosset viendra pour une représentation, manifestation qui sera organisée conjointement avec la commune de Laconnex.

M. Nicolas Hafner demande si nous connaissons le coût de la prestation. M. Gérard Fontaine lui répond que cela est en discussion, toutefois en tenant compte des entrées à CHF 20,--, l'opération ne devrait au final rien coûter à la commune.

M. Raoul FLOREZ profite de l'occasion pour mentionner la sortie des aînés au Musée Chaplin.

### **Séance de l'ACG**

M. Raoul FLOREZ communique aux membres du Conseil municipal la date du 23 février concernant une séance de présentation de l'ACG.

### **SEANCE DGT / TPG**

Mme Anne JAGGI dresse un compte rendu de la séance entre la DGT et le TPG. Elle nous informe de la mise en service du bus X-Sprint dans le cadre du Léman Express, qui ira à la gare de la Plaine et qui permettra aux gens de prendre le train pour aller à Meyrin.

En outre, elle nous informe qu'un courrier est parti le 25 janvier afin de rétablir le bus scolaire. Mme Anne JAGGI enverra une copie de ce courrier aux membres du CM.

Elle termine en nous informant que des contrôles de police ont été effectués sur des chemins agricoles et que ceux-ci vont se poursuivre.

### **40<sup>ème</sup> Course pédestre à travers le coteau de Bernex**

M. Raoul Florez informe que les conseillers municipaux peuvent s'inscrire en équipe pour la course qui aura lieu le samedi 29 avril à 16h15.

### **Séance de 1<sup>ère</sup> mise à jour du plan directeur cantonal 2030 à Bernex (1<sup>er</sup> mars)**

M. Raoul Florez demande si des personnes intéressées veulent s'inscrire.

MM. Dunand, Jaccard et Grept répondent favorablement.

Le secrétariat de la mairie confirmera leurs inscriptions.

### **Salle de gymnastique/rythmique**

Mme Joséphine Rodriguez mentionne des cartons qui sont entreposés en permanence dans la salle et qui sont utilisés pour le cours de Yoga. Elle aimerait qu'une solution soit trouvée pour un rangement adéquat.

**PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 6 FEVRIER 2017**

Plus personne ne désirant prendre la parole, la séance du Conseil municipal est levée par M. le président à 20h30.